

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique "QUATRE CHEMINS"

De : Isabelle Debacque <debacque.i@outlook.fr>

Date : 22/11/2021 23:14

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Réponse à l'Enquête publique "QUATRE CHEMINS"

Châteauponsac le 22 novembre 2021

Installation de quatre éoliennes et d'un poste de livraison sur les communes de BALLEDEMENT et de CHATEAUPONSAC en HAUTE-VIENNE

Installation classée sous la rubrique n° 2980 de la nomenclature des ICPE

Avis à la Commission d'enquête publique

Madame le Préfet, Mesdames, Messieurs,

Comme résidente à Châteauponsac et ayant des liens sur Balledent et la région je suis opposée à ce projet d'éoliennes. J'ai lu avec intérêt votre dossier et en particulier l'étude d'impact réalisée qui est très détaillée tout en restant très générale et avec une volonté de régulièrement minorer les impacts. Vous parlez de l'effet sur les animaux ou sur les plantes mais moins sur les hommes et sur leur santé.

Le bruit des éoliennes même s'il ne dépasse pas 55 décibels au pied reste un bruit lancinant nuit et jour, non naturel, dont les effets sur les êtres vivants sont encore mal connus mais pas forcément négligeables comme l'on voudrait nous le faire croire. Ces grosses machines de 200 m de hauteur ne sont pas de simples moulins, elles influent sur la nature.

Nos plus beaux paysages couverts d'éoliennes, c'est une vraie pollution visuelle qui dégradera de plus en plus notre pays. C'est un véritable gaspillage de l'attrait touristique de notre région. Ainsi la beauté de des vallées de la Gartempe et de ses affluents ainsi que le lac de St Pardoux, sera dégradée, ce qui contribuera à nous appauvrir encore plus.

Outre la pollution paysagère, lumineuse la nuit et la nuisance sonore notons également la perte de valeur des biens, non seulement des champs loués mais de tous ceux qui sont autour, ainsi que l'habitat, dans une large proportion. Cela est un facteur qui appauvrit une fois de plus notre territoire.

La mainmise des promoteurs étrangers est contraire à l'indépendance énergétique de la France et ne vise qu'à l'appauvrir et a un effet nocif à l'emploi quoique l'on dise. Ces matériels importés ne contribueront en rien à l'économie locale.

Le recyclage est en large partie occulté ou très largement sous-évalué car il représente que 10 à 15% de la réalité de ce que cela coûtera. Nous ne savons pas recycler les pales produites en Chine qui devront être enfouies. Les énormes mâts en fibre de verre et résines risquent subir le même sort. Les socles d'environ 800 t de béton et les 50 t de ferraille ne pourront pas être réutilisés, sachant que la durée de vie d'une éolienne n'est que de 15 à 20 ans... De plus la construction des éoliennes n'est pas particulièrement bonne pour l'environnement : le gaz carbonique dû au béton, l'acier, les 200 Kg de Terre-rares, les 10 t de pales en carbone non recyclables, les 6 t de cuivre du raccordement, les 500 l d'huile dans le rotor, etc..., ne sont pas particulièrement propres. Tout cela contribuera à polluer pendant des décennies les territoires Limousins et il en restera toujours des traces. A titre de comparaison le nucléaire que nous avons déjà, pour tout KWH produit, occupe 400

fois moins d'espace que l'éolien et produit 2 fois moins que CO₂.

Ce sont les campagnes qui doivent supporter les méfaits d'une production d'électricité alors que les consommateurs se situent dans les grandes villes. De plus le Limousin n'est pas reconnu comme une région particulièrement ventée comme dans le nord de l'Europe. En effet les éoliennes ne sont efficaces qu'avec des flux de 50 à 90 Km/h de vent, de plus elles ne fonctionnent en moyenne que 25% du temps, ce qui en fait un fournisseur d'énergie intermittente non pilotable. Les ENR bénéficient de montants considérables de subventions alimentées par les multiples taxes dont celles sur notre électricité nucléaire mais aussi sur les carburants, sans compter la taxe carbone et bien d'autres. Le contribuable finance sans son accord le déploiement massif des éoliennes dont la France n'a pas besoin, soi-disant pour lutter contre le réchauffement climatique.

L'expérience allemande est un échec patent, pourquoi voudrions nous l'imiter et défigurer nos paysages et polluer nos territoires ? Ce serait un non-sens économique et écologique, un désastre financier destructeur d'emplois et une catastrophe énergétique.

Le vent est une énergie diffuse non pilotable de très mauvais rendement, c'est la mauvaise solution pour lutter contre le réchauffement climatique.

Tout cela m'amène à dire NON à ce projet d'éoliennes sur Balledent-Chateauponsac ainsi que pour tout autres projets éoliens dans la région.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations,

Isabelle DEBACQUE